Vol. III | Morinville, Alberta, 10 Aout 1911 | No 23

LE PROGRES

Directeur-Gerant: Omer St-Germain

"Notre religion, notre langue, nos droits"

IL FAUT SE SOUMETTRE A LA LOI

Morinville, 9 août 1911

M. le Directeur des "Cloches de St-Boniface" St-Boniface, Man.

M. le Directeur,

Votre numéro du 1er août nous arrive aujourd'hui. Nous avons été heureux de lire l'article magnifique où vous commentez un incident qui s'est passé à Morinville au sujet de l'enseignement du catéchisme préparatoire à la 1ère communion en mai dernier.

Vous nous félicitez de l'attitude énergique que notre journal a prise en cette circonstance; nous vous en remercions, votre encouragement est un puissant reconfort.

Vous vous étonnez de ce que "Le Progrès" ne soit pas revenu à la charge, comme c'était son devoir. Vous demandez pourquoi et vous voulez savoir si l'incident a été réglé à l'amiable ou si l'ennemi a retraité? Voici notre réponse:

Je n'ai pas besoin de rappeler de nouveau les faits. Qu'il me suffise de vous dire qu'immédiatement après l'incident en question, M. le Curé Ethier fit rapport à qui de droit, de tout ce qui s'était passé, en demandant conseil et direction. Par le retour du courrier, la réponse arrivait courte, mais significative: "C'est la loi, il faut vous soumettre comme les autres."

Et nous nous sommes soumis, non pas à la loi, mais à l'ordre donné, sachant que nous perdions une tradition implantée dans notre ville depuis 20 ans, et cela au préjudice de nos enfants.

On voit maintenant que par la voix des "Cloches de St-Boniface" vous avez ramené la question sur le tapis, il est permis de se demander si la loi défend, durant les heures de classe, l'enseignement du catéchisme de première communion lorsque les contribuables le désirent?

Et à supposer que M. le Curé en donnant cet enseignement entre 9 et 3,30 heures, commettait un acte illégal, ne devions pas, à la suite de Mgr Langevin, le glorieux lutteur de St-Boniface, combattre la loi et la faire rappeler?

La loi, dit-on, défend l'enseignement du cathéchisme préparatoire à la première communion entre 9 et 3.30! Est-ce bien vrai? Quant à nous, nous ne le croyons. Et d'ailleurs, notre intention n'est pas de discuter cette question dans cet article. Mais si, pourtant, telle est la législation, comment se fait-il, que depuis treize ans, notre curé, a toujours préparé les enfants à la première communion, en mai ou en juin, pendant les heures de classe?

L'inspecteur, qui en 1911, faisait cesser cet état de choses, avait alors raison? Mais pourquoi avoir attendu 13 ans pour lancer cette insulte à nos convictions religieuses et à nos traditions? Après ce laps de temps écoulé dans le calme, n'étions nous pas en droit de conclure qu'il y avait entente entre les autorités religieuses et nos gouvernants et que ces derniers toléraient cette coutume, établie ici et ailleurs? Et quand cette année, un fanatisme étroit est venu briser cet heureux status, n'était-il pas de notre devoir de catholiques et de citoyens de lancer le cri d'alarme et demander justice? Ne devions-nous pas demander le rétablissement de l'ancienne coutume ou réclamer une plus équitable législation?

Mais, si la loi défend cet enseignement religieux durant les heures de classe, nous remercions M. l'inspecteur Fife de nous avoir ouvert les yeux sur un état de choses dangereux pour nous puisqu'il permet au premier venu de nous opprimer.

M. Fife nous a fait savoir que l'autorité civile ne nous permet pas d'enseigner le petit catéchisme à nos enfants à certaines heures et de leur donner cette précieuse formation de la religion dans laquelle nous avons grandi!

Eh! bien notre conscience catholique nous ordonne de protester ouvertement contre l'acte tyrannique de cette autorité. Sans prêcher la guerre civile, nous devons comme vous le dites vous-même: "dénoncer cette loi et nous unir dans un mouvement d'ensemble sur le large terrain de la justice, de la constitution et de l'éducation."

Nous affirmons que l'éducation neutre, telle qu'elle est donnée en certaines parties de l'Ouest est contraire à nos droits civiques, contraire aussi au droit naturel et divin.

Nous croyons fermement que l'enseignement d'Etat, tel qu'il se pratique ici, ne nous suffit pas à nous catholiques. Il nous faut plus. Il nous faut l'aide et la direction de l'Eglise dans nos études et notre éducation. Il nous faut des pratiques religieuses dans nos écoles et plus de catéchisme pour nos enfants, à l'époque de la première communion. Il nous faut la douce figure du Christ agonisant dominant sur nos classes. Nous voulons voir le divin modèle de science, de sacrifice et d'amour présider à la formation morale et intellectuelle de nos fils.

Or si la loi nous refuse tout cela, notre devoir est de protester et de nous agiter. Nos réclamations sont justes et raisonnables; nos revendications engagent notre existence et notre honneur national. La justice et le bon sens doivent un jour triompher; nous ne pouvons mourir, ni faillir à l'honneur. Mais en attendant, on contraint notre voix à se taire; on nous oblige à la résignation passive.

Tels sont les principes pour la défense desquels nous sommes prêts à nous battre; telle est cette bataille noble et glorieuse entre toutes que nous voudrions livrer. Mais il nous faudrait un mot d'ordre!!!

Marquez-nous maintenant, Monsieur le Directeur quelle ligne de conduite à suivre? Les Cloches de St-Boniface sont heureuses de pouvoir faire la lutte sans entraves et je vous envie; je vous envie les coups que vous portez.

Veuillez recevoir l'hommage de mes sentiments respectueux et me croire votre humble serviteur.

MARÉCHAL-NANTEL.
Rédacteur.

Forte Compensation

M. Aquin de Hay Creek a vendu cette semaine au C.N.R. le droit de passage, sur sa terre pour $600.00. M. Aquin a vendu six acres de sa terre au prix de $100. de l'acre.

C'est une transaction magnifique dont tout le succès revient à M. O. St-Germain, avocat de Morinville qui servait d'intermédiaire entre M. Aquin et la Compagnie.

C'est le prix le plus élevé pour un droit de passage sur toute la ligne du C.N.R. de St-Albert à Athabaska Landing.

Tous connaissent les difficultés nombreuses qu'ont eu à surmonter les propriétaires en pareille circonstance, les procès qu'ils ont eu à soutenir et les légères compensations qu'ils ont reçues.

Et quand un citoyen, par l'entremise de son avocat, obtient sans procès, une aussi forte compensation en des conditions aussi avantageuses le fait est digne de mention et il convient de féliciter celui qui a pu arriver à ce résultat.

Nous sommes heureux de ce succès sans précédent de M. St-Germain et nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

—o—

Trust des Incendiaires

Chicago, 8. — C. Doyle, commissaire du service des incendies de l'Etat de l'Illinois, dans une conférence qu'il prononçait hier devant l'Association commerciale de Chicago, a fait les sensationnelles déclarations suivantes:

"Le pays est appelé à faire face à l'une des plus gigantesques organisations d'incendiaires que le monde ait jamais vues."

Le commissaire des incendies de l'état de l'Illinois s'est joint aux commissaires des Etats du Kentucky, du Tennessee et de l'Ohio, pour combattre la quinzaine d'hommes qui sont à la tête de la conspiration des incendiaires. Le directeur de ce trust criminel est à Kansas City, d'où partent toutes les instructions. L'organisation fonctionne maintenant assure-t-on dans une douzaine ou plus de villes américaines. On l'a vue à l'œuvre à Burlington, Springfield, Ill., Pittsburg, Cleveland, New-York, Chicago et ailleurs. Deux de la bande ont été trouvés coupable et sont actuellement en prison dans ville du sud. On espère que les autres seront bientôt traduits devant la justice, car on croit tenir une bonne piste.

Beatification de la Mere Marie

Rome, 8 — Le pape, de nombreux cardinaux et prélats y compris Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et autres prêtres canadiens, ont assisté aux cérémonies préliminaires de la béatification de Mme Marillac dite Mère Marie, fondatrice de l'ordre des Ursulines de Québec.

La cérémonie a eu lieu dans la salle du consistoire du Vatican.

Nouvelle sorte de Ble

Brandon, Man., 8. — On a fait cette semaine une expérience très heureuse d'une nouvelle sorte de blé qui n'a pas encore de nom défini, et qui donne les meilleurs résultats. Ces expériences ont été faites à la Ferme expérimentale de cette ville, et il ne s'est écoulé que 95 jours entre la semence et la moisson. Le blé avait été semé le 26 avril et il fut récolté le 31 juillet. C'est une avance de 22 jours sur le blé Marquis qui ne prend que 117 jours.

Si le nouveau blé maintient le record qu'il a établi cette année, nul doute que nos cultivateurs de l'Ouest n'y trouvent de très grands avantages. Ce sera la meilleure sorte de blé du printemps que l'on ait encore vue.

Une capitale moderne

Berlin, 8. — Les gigantesques travaux de drainage de la ville de Berlin, commencés il y a 38 ans, sont à peu près terminés et coûteront $42,50,000. Quand on a commensé les travaux en 1873, Berlin n'avait qu'une population de 860,000 âmes, maintenant sa population s'élève à 2.163,000, outre les faubourgs et banlieues.

Emprunt de $15,000

Les citoyens de Morinville seront appelés à voter Vendredi prochain, sur le "by-law" autorisant le Conseil de notre ville à emprunter $15,000 pour travaux urgents. La votation aura lieu le 11 août, de 2 à 5 heures p.m.

Nous espérons que tous les contribuables qui ont droit de vote à ce sujet, se feront un devoir de venir voter en faveur du règlement. Déjà quelques travaux strictement nécessaires sont commencés. Mais il faut faire plus. Morinville n'a pas encore d'hôtel-de-ville et une partie de cet emprunt sera destinée à en construire un.

L'intérêt public et la santé de tous; de même que la beauté de notre ville exigent des trottoirs en bon ordre et un bon système d'égoûts. C'est pour accomplir ces œuvres que notre progressif conseil a besoin de l'emprunt de $15,000.

Venez tous, citoyens de Morinville, enregistrer vos votes vendredi en faveur du règlement. Le progrès et la beauté de Morinville dépendent de vous. Ne reculez pas quand il s'agit de rendre notre ville plus belle et de faire meilleures les conditions d'hygiène et de santé publiques.

L'Exposition a Morinville

L'exposition pour le District de St-Albert aura lieu le 13 septembre prochain à Morinville.

Nous espérons que tous les fermiers du District se feront un devoir d'assister en grand nombre à cette exposition. C'est dans l'intérêt de tous et c'est celui du District. Cela fera connaître notre district le plus beau et le plus riche de l'Alberta.

En foule donc à Morinville le 13 du mois prochain!

—o—

La reciprocite aux Etats-Unis

Le Sénat Américain a adopté le bill de réciprocité le 22 juillet dernier. Le vote a été de 53 contre 27 pour la mesure; 22 démocrates, et 21 républicains; contre, 24 républicains et 3 démocrates. Le texte de la convention était devant le Sénat depuis le 26 janvier dernier. Il a fallu une session spéciale pour le faire adopter.

Voici les paroles du Prés. Taft quand il apprit cette victoire qui est la sienne: "Il va sans dire que l'adoption par les deux chambres du Congrès du bill de réciprocité avec le Canada me cause une vive satisfaction. Je pense et j'espère que le Parlement du Dominion va agir d'une manière semblable. D'après moi, l'application de cette mesure va marquer une nouvelle ère dans les relations des Etats-Unis et du Canada; elle va tendre à augmenter d'une façon importante le trafic entre les deux pays ce qui sera à tous égards profitable à tous deux."

Le feu au Kent House

Québec, 8 — Le théâtre Rustic, au Kent House, chutes Moutmorency, a été complètement détruit par le feu après la représentation de ce soir. Pendant un certain temps, le fameux Kent House, ancienne résidence du duc de Kent, père de la reine Victoria a été en danger, de même que la petite église anglicane. Un détachement de la brigade de Quebec est allé aider à combattre les flammes.

Lettre ouverte a M. Boudreau, M.P.P.

Monsieur,

Je viens vous parler ouvertement et voir à ce que vous remplissiez vos promesses, faites aux élections du 22 Mars 1909.

Vous avez promis à St. Albert, à Morinville et ailleurs, que, si vous étiez élu, il n'y aurait plus de mauvais chemins. Ca serait peut-être possible si vous vous donniez la peine d'y voir et de vous en occuper. Mais au lieu de cela vous promettez du printemps à l'automne et de l'automne au printemps. Pendant ce temps-là les fermiers et les autres qui vous ont élu pataugent dans la boue des marais, parmi les souches, et à travers les champs de grains, et sont obligés de faire un détour de neuf milles, pour un trajet de trois s'il y avait un chemin.

Après vous avoir demandé, depuis votre élection de faire égouter un marais situé au milieu du chemin à l'est des sections 26 et 33 T. 54 R. 25 W. 4 M. Vous nous avez dit mainte fois que vous vous en occupiez, et vous promettiez qu'un fossé serait creusé. En plus les intéressés ont signé un document s'obligeant à être taxés pour le coût de l'ouvrage.

Afin de vous aider j'ai écrit au Député-Ministre des travaux publics M. John Stock: voici la réponse que j'ai reçue.

Edmonton, July 19th 1911.

Sir,

I have to acknowledge receipt of your letter of the 7th instant asking that drainage be undertaken of the slough East of the Sections 26-33-54-25-W 4th. Although you refer to this matter as having been taken up previously, we are unable to find that this was ever brought to our attention before.

Your obedient servant

L. C. CHARLESWORTH
Director of surveys

Arthur Guilbault, Esq.,
St. Albert, Alta.

Ne vous faites pas illusion Monsieur Boudreau, vous n'êtes pas le roi de St. Albert. Veillez croire aussi que nous n'avons pas à nous mettre à vos genoux. La seule faveur que nous avons à vous demander, c'est de résigner votre mandat, si vous n'êtes pas capable, de remplir vos promesses, et de faire votre devoir comme député.

Votre tout dévoué

ARTHUR GUILBAULT

St-Albert, 30 juillet 1911.

VISITEURS DISTINGUES

Londres, 8 — Le Canada n'est plus une "terra incognita", pour les Anglais, grâce à la réciprocité et Sir Wilfrid Laurier aura bien des visiteurs de ce royaume. Le duc de Sutherland et sa suite qui comprendra plusieurs législateurs anglais bien connus, tous anxieux de voir les merveilles du Canada, s'embarqueront sur "l'Olympic" le 9 août.

Ils voyageront de New-York, par le fleuve, les canaux et les lacs jusqu'à Fort William, à bord du vacht du duc, le "Catania", ils visiteront ensuite les propriétés du duc dans les provinces de l'ouest.

On espère que la résidence que l'on est à construire sur l'un des homesteads du duc à Brooks, Alt, sera prête pour son arrivée. Le parti ducal, se rendra jusqu'à Vancouver et retournera en Angleterre, via New-York, vers la fin d'octobre. M. Winslow Churchill et M. Louis Harcourt, visiteront aussi le Canada vers la fin d'août.

—o—

LA SITUATION POLITIQUE

Depuis la dissolution des Chambres tous les partis sont dans la plus grande activité. Après avoir lancé leurs appels au peuple les deux chefs ont tracé leur itinéraire de campagne.

Sir Wilfrid Laurier commence la lutte dans Québec et la terminera dans cette province, il ira ensuite dans Ontario et dans les provinces maritimes. Il ne viendra pas dans l'Ouest.

L'itinéraire de M. R. L. Borden n'est pas encore connu.

Des candidats surgissent de toutes parts et partout la lutte promet d'être ardente. On croit que Québec sera la province ou la bataille sera la plus rude.

On prête aux ministres Roblin et Gouin l'intention de faire des élections provinciales en même temps que les élections fédérales.

Il est rumeur que l'adversaire de l'hon. Frank Oliver dans Edmonton sera l'hon. Rutherford l'ancien premier-ministre de l'Alberta. Si la rumeur est confirmée la lutte promet d'être une des plus passionnantes.

Les deux partis ont confiance en la victoire.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la situation politique.

UN CONTRASTE

Denver. 8— Le record du froid depuis 39 ans a été établi, aujourd'hui, lorsque le thermomètre a enrégistré un minimum de 48 degrés, ou 16 degrés au-dessous de la gelée.

—o—

ECHOS DU "WIGWAM"

La température n'était pas propice aux échos la semaine dernière. Voilà pourquoi aucun ne s'est répercuté jusqu'à notre journal. Nous sommes plus heureux cette semaine.

On s'est aperçu il y a quelque temps que la souriante figure de M. Robson, n'éclairait plus de sa gaieté les rues de notre ville. Après enquête on a su qu'il était en pélérinage au fameux "Manitoba College".

Nous serions heureux de savoir ce que Gerard a bien pu trouver dans ses draps, au Lac Ste-Anne?

M. Flamings disait dernièrement qu'il n'était plus jeune pour jouer au tennis. Passez par les "Echos" M. Flamings, les vieillards y sont reçus avec tout le respect et la vénération dues à la vieillesse.

M. Sampson, sans un p, était assis, un soir de cette semaine, dans un coin sur le plancher sur le banc dans le coin?

J'aimerais bien savoir de M. Sampson avec un p; qui est Miss Regan?

Docteur! Docteur! Parlez-nous donc de Marie-Louise!

M. Aylword a beau dire et beau faire, jamais, il ne jouera une partie de tennis comme celle qu'il a joué avec M. Sampson lundi soir? Vous en souvenez-vous, messieurs?

C'est tout pour aujourd'hui! A la semaine prochaine.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par " La Compagnie de Publication du PROGRES Limitée," tous les jeudis.

TARIF DES ABONNEMENTS :

CANADA,	$1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE,	$1.50 " "

Toutes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 10 AOUT 1911

UN APPEL AU PEUPLE CANADIEN

Nous publions cette semaine l'appel de Laurier au peuple Canadien. C'est une page à lire et à conserver. Nous croyons devoir publier en page éditoriale ce remarquable document.

Au peuple Canadien :

Depuis quarante ans, tous les partis politiques au Canada se sont constamment et sans répit efforcés de conclure avec les Etats-Unis un arrangement permettant le libre-échange des produits naturels entre les deux pays.

En 1854, lord Elgin, pour le compte du Canada et des provinces maritimes, alors séparées de nous, négocia avec les Etats-Unis un traité à cet effet, traité qui dura jusqu'en 1866 et qui, comme peuvent se le rappeler le nombre de personnes encore vivantes, nous fut très avantageux.

Et depuis que ce traité a pris fin, tous les hommes publics de quelque éminence au Canada quelles que fussent leurs différences d'opinion sur d'autres points, se sont trouvés d'accord pour essayer de faire revivre ce beau temps du libre-échange en produits naturels.

Il ne faut pas d'ailleurs s'en étonner ; car, en ce qui concerne les industries agricoles, forestières et minières et les pêcheries, le Canada possède des avantages avec lesquels aucun autre pays au monde ne peut rivaliser. Or, c'est des débouchés que trouvent les produits de ces industries que dépendent les progrès de notre industrie manufacturière et de notre commerce, et la prospérité de toutes les classes de la population canadienne.

Le plus récent effort du parti conservateur en ce sens a été fait par Sir John MacDonald lui-même qui, en 1891, a dissous le parlement afin de demander aux électeurs l'autorisation d'entamer de nouvelles négociations avec les autorités de Washington pour le renouvellement du traité de 1854.

En 1893, le parti libéral faisait de son intention d'obtenir la réciprocité avec les Etats-Unis, si possible, l'un des principaux articles du programme qui lui a valu le pouvoir en 1896.

Après que le gouvernement actuel eut pris les rênes du pouvoir, il renouvela en vain ses offres aux Etats-Unis, et n'obtenant pas de réponse, il déclara que la Canada ne ferait plus d'avances de cette nature.

Or, il y a moins d'un an, le président des Etats-Unis envoyait de Washington à Ottawa une commission de deux membres, chargée d'ouvrir des négociations pour l'abaissement des tarifs qui, jusqu'ici, entravent la liberté des échanges de produits entre les deux pays. Ces négociations, en janvier dernier, ont abouti à une convention entre les deux gouvernements en vertu de laquelle les droits de douane de chaque pays pourraient être abaissés ou complètement abolis.

Cette convention rencontra aux Etats-Unis une résistance énergique de la part d'intérêts divers, sous le prétexte, qu'elle était tout à l'avantage du Canada et au détriment des Etats-Unis. Mais la conviction qu'elle était mutuellement avantageuse aux deux pays finit par prévaloir au Congrès ; de sorte que nous nous trouvons maintenant en face d'une offre, de la part des Etats-Unis au Canada de cette même mesure de réciprocité que depuis quarante ans, tous les hommes d'Etat canadiens de quelque importance s'étaient, avec autant d'énergie que de persévérance, efforcés d'obtenir.

Mais le parti conservateur du jour prenant une position diamétralement opposée à celle de ses grands chefs d'autrefois, a déclaré qu'il s'opposerait jusqu'à la dernière extrémité à l'adoption d'une mesure qui représent les principes mêmes proclamés par Sir John Macdonald et Sir John Thompson dans les derniers manifestes que ces deux hommes d'Etat purent adresser au peuple canadien.

Sans se contenter de discuter les mérites de cette proposition, le parti conservateur à la Chambre des Communes, a délibérément adopté un système d'obstruction organisée, afin d'empêcher que le parlement donne un vote où vos représentants puissent exprimer leur opinion.

De jour en jour, lorsque le président de la Chambre a essayé de poser la question, il en a été empêché par des motions futiles, par des discourts sans fin, par des procédés d'obstruction de toutes sortes, pour chacun desquels on trouvait un prétexte spécieux, mais qui n'étaient en somme, qu'un abus de la liberté de la parole dans l'enceinte du parlement. On y pouvait deviner facilement une maladroite tentative de donner quelque plausibilité à des manœuvres obstructionistes, sans justification et indignes de la Chambre.

Pour venir à bout de cette obstructions, après une session qui a déjà duré huit mois, il faudrait risquer non seulement la continuation du peu digne spectacle donné par l'opposition à la Chambre des Communes depuis la reprise des séances, le 18 courant ; mais risquer encore de perdre en paroles inutiles des semaines et des mois ; avec la perspective, en fin de compte, de faire perdre au producteur canadien le privilège de la franchise sur le marché américain pendant la présente saison.

Dans ces conditions, il a paru aux aviseurs de Son Excellence qu'il serait plus conforme à la dignité du parlement, aux traditions des institutions parlementaires britanniques que les vrais Canadiens ont en si grand honneur, et que la présente opposition foule aux pieds d'un cœur si léger ; plus conforme, enfin aux meilleurs intérêts du pays tout entier, de porter la question devant le peuple lui-même, afin que le peuple lui-même soit juge entre le gouvernement et l'opposition ; afin qu'il déclare s'il a changé d'avis et s'il est encore, ou nom, en faveur de la réciprocité en produits naturels, et s'il veut, ou ne veut pas profiter du marché américain pour la récolte si pleine de promesses qui va bientôt être moissonnée au Canada.

C'est à vous, mes chers compatriotes, à décider. Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'en remet en toute confiance à votre décision.

L'opposition a prétendu que cette convention si elle était mise à exécution, mettrait en péril nos relations avec la Métropole et finirait par amener l'annexion du Canada avec les Etats-Unis.

Il est impossible de discuter sérieusement cet argument, si toutefois on peut l'honorer du nom d'argument. Car s'il avait le moindre sens, il signifierait que le peuple canadien pourrait être détourné de son allégresse par la séduction de la prospérité qui résulterait d'un plus fort courant d'échanges de produits naturels du Canada aux Etats-Unis. De fait, c'est tout le contraire que l'on doit naturellement en attendre; car l'expérience des siècles a démontré à satiété que le commerce est toujours la plus puissante influence en faveur de la paix, de la concorde, du respect mutuel entre les nations.

Ce n'est pas tout. Cette convention qui ne change rien à notre politique fiscale où nous gardons toujours, au premier rang, la préférence britannique, cette convention, dis-je, en ouvrant à notre commerce des débouchés jusqu'à présent fermés, ne fera qu'augmenter la cordialité des relations qui existent heureusement aujourd'hui, entre notre pays et la Métropole, d'un côté, et la République Américaine de l'autre. Cordiales relations qui, nous l'espérons, s'amplifieront en un traité d'arbitrage, dont l'effet serait de faire disparaître pour toujours toute possibilité de guerre entre le grand empire dont nous sommes fiers de faire partie, et la grande nation que nous sommes fiers d'avoir pour voisine.

WILFRID LAURIEF.

o

Le Gout de l'Etude

Dès qu'ils ont terminé leur stage de collège ou d'université, la plupart des jeunes gens croient avoir les limites du savoir et ce n'est que le petit nombre, qui, une fois leur carrière terminée, continuent d'étudier.

Est-ce le souci matériel du "struggle for life" qui les empêche ainsi d'ouvrir leur intelligence aux manifestations artistiques, de chercher à découvrir les mystérieux horizons de la science ?

Plusieurs allègueront que si la tête a été occupée tout le jour à manipuler des chiffres, à combiner des transactions financières, à défricher des points légaux, il n'est plus possible de se livrer à la lecture, d'étudier les œuvres des maîtres de la pensée. C'est une profonde erreur ; ce n'est pas un poëme de Goethe, une page de Victor Hugo ou une pièce de Shakespeare, qui pourraient augmenter la lassitude du cerveau, si lassitude, il y a. Non, cent fois non, et les grandes beautés qui s'y trouvent ne pourraient qu'avoir une influence reposante.

Si tous ces indifférents de l'étude, ces paresseux de l'intelligence voulaient être sincères avec eux-mêmes, ils avoueraient qu'ils préfèrent s'abrutir dans un club ou ailleurs, après s'être demandé avec le sérieux de quelqu'un à la recherche d'un problème métaphysique : "Que pourrions-nous bien faire ce soir ?" C'est alors le course aux amis, et s'ils ne sont pas là, sous la main, prêts à organiser une partie, c'est un désastre, l'ennui stupide, le désœuvrement de toute une soirée qui aurait pu être remplie de si bonnes heures.

L'étude, cette admirable amie, toute parée, la plus belle entre les plus belles, on ignore qu'elle existe, qu'elle est là, toujours prête à verser la clarté, à dissiper les ombres déprimantes, l'ennui abêtissant. Elle a l'attrait de l'inconnu, et elles se renouvelle sans cesse; grave et lumineuse, elle ouvre des domaines où le mystère plane qu'il faut découvrir, et c'est une joie indéfinissable lorsque l'intelligence parvient à soulever l'un des voiles du mystère, à lire dans la vie.

Ceux qui étudient, qui lisent éprouvent des satisfactions ignorées du vulgaire. Ils façonnent leur pensée comme le sculpteur le marbre pur que son génie anime Ils se dégagent d'une foule de préjugés et ont une conception plus large de l'humanité. Leur sens esthétique se développe; ils deviennent des initiés de l'art et savent apprécier le beau.

Il faut étudier avec méthode. On n'acquiert aucune connaissance sérieuse en feuilletant un livre de temps à autre, en dévorant les romans modernes ou les pièces à la mode. Ces livres, il est vrai, nous font voir la vie actuelle, mais sous des couleurs bien fades, lorsque l'on songe à ce qu'était la vie sous Rome et la Grèce antiques. Si les romanciers contemporains mettaient un peu moins de maris trompés et ridicules, et de décors à l'eau de rose dans leurs livres ils créeraient peut-être des chefs-d'œuvres.

D'abord et surtout, il faut lire les classiques, chercher à les comprendre, les aimer, s'identifier à leur époque, suivre leur évolution Ce sont eux, qui les premiers, ont prêché la beauté; et leur génie, à travers les siècles, répand une lumière également pure, également bienfaisante.

Cette apathie des nôtres pour l'étude est triste à constater, et la nécessité s'impose d'instruire le peuple si l'on veut en faire une race saine et forte, qui sache penser par elle-même. Ce ne sont pas les intelligences qui manquent dans notre pays, tant s'en faut, mais dès que quelqu'un a pondu le moindre petit travail a atteint un degré de capacité quelconque, il est immédiatement sacré génie. Les journaux font œuvre criminelle en agissant de cette façon et en faussant ainsi le goût du public. Ce sont peut-être eux qui sont la cause qu'il y a tant de ratés et d'incapables dans notre merveilleuse contrée, où les fleuves sont des géants, où les lacs sont des mers.

Cela sera long, peut-être, mais il est un devoir qui incombe à ceux qui ont mission d'éducateurs celle d'instruire le peuple, coûte que coûte, de dissiper l'ignorance, d'en faire des êtres pensants, pas des moutons qui acceptent tout aveuglément; et s'ils ne le remplissent pas ce devoir, ceux qui doivent enseigner éclairer, ils sont traîtres à la cause sacrée dont ils doivent être les nobles apôtres.

ANDRÉE CLAUDEL:

A nos Abonnes

o

Nos abonnés sont priés de nous faire remise du prix de leur abonnement. Sur le grand nombre d'abonnés que nous avons, il y en a toujours plusieurs qui oublient de s'acquitter. La dette, pour ceux-là est insignifiante, mais pour nous, ces petites sommes réunies, représentent un montant considérable. Donc, ensemble, mettez-vous en règle ; tout en faisant un acte de justice vous contribuerez à la continuation d'une œuvre bien commencée.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N-B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LES TROIS GRANDS FLAMANDS

Voici ce qu'on raconte au pays de Crochte, en Flandre... " Ia ! "

Il y avait une fois trois grands Flamands....

Je parle de longtemps !

Franz, Simon et Pitch étaient leurs noms, monsieur, savez-vous !

Ils partirent un matin pour la France, afin d'apprendre le français.

Car ils n'en connaissaient pas un seul mot... Pas un, madame !

Au moment où ils quittaient leur village, ils rencontrèrent la vieille mendiante Régina.

—Bon voyage, leur cria la pauvresse... ; — prenez garde d'être pendus !

Mais ils ne l'écoutèrent pas, et le lendemain matin, ils entraient dans une ville " française."

o o o

—Il nous faut apprendre le français tout de suite, dit Franz. Comment faire ?...

—Tu retiendras une phrase que nous entendrons, répondit Simon, moi, une autre, et Pitch une autre encore ; de cette façon, nous saurons vite le français !

Or c'était jour de marché à la ville. Il y avait beaucoup de monde sur la place.

Un groupe, en voyant nos trois amis, se mit à rire de leur tournure. Et une femme, en les montrant du doigt, s'écria :

—" C'est " trois grands Flamands !

Et Franz ne manqua pas de retenir bien vite ces mots, et de s'en aller, répétant :

—C'est trois grands Flamands ! C'est trois grands Flamands ! C'est trois grands Flamands !

o o o

Un peu plus loin, un marchand, tenant à la main un poulet, disait :

—Pour trente sous !... Pour trente sous !...

Et Simon de répéter à son tour :

—Pour trente sous !... Pour trente sous !... Pour trente sous !...

Pendant que Franz marmottait :

—C'est trois grands Flamands ! C'est trois grands Flamands !... C'est trois grands Flamands !...

Et les voilà partis.

o o o

En sortant de la ville qu'ils n'avaient fait que traverser, Pitch entendit une servante qui répondait à quelqu'un :

—Vous avez bien raison !

Et le brave Pitch de répéter pour ne pas l'oublier, tout le long du chemin :

—Vous avez bien raison !... Vous avez bien raison !... Vous avez bien raison !...

Tandis que ses deux compagnons cheminaient en fredonnant :

—C'est trois grands Flamands !

—Pour trente sous !

—C'est trois grands Flamands !

—Pour trente sous !

Jusqu'à plus soif.

o o o

Vers la fin du jour, ils arrivèrent à l'entrée d'un grand bois.

Sous les arbres, ils s'arrêtèrent effrayés, à l'aspect d'un corps gisant sur le sol, celui d'un homme assassiné.

Ils s'éloignaient précipitamment, quand par une route latérale, parurent soudain deux gendarmes à cheval.

—Halte ! cria l'un d'eux à nos Flamands, en mettant pied à terre.

Et le deuxième gendarme, montrant la cadavre qu'il avait aperçu de loin, lui aussi, de même que camarade :

—Qui a tué cet homme, le savez-vous ? leur demanda-t-il en fronçant les sourcils.

Franz, enchanté de voir qu'il parlait le français, répondit :

—C'est trois grands Flamands !

Le bon gendarme se mit à rire :

—Ah ! Ah ! grommela-t-il, voilà, ma foi, un drôle qui ne se gêne pas, et qui est franc " nonobstant" Et pourquoi avez-vous tué ce malheureux ?

—Pour trente sous ! répondit Simon à son tour, en souriant comme il voyait faire au gendarme.

—Très bien, ce n'est pas cher ! dit le deuxième gendarme en riant plus fort. " Subséquemment, " nous allons vous conduire au " bloc," illico !..

—Vous avez bien raison ! s'écria Pitch, non moins hilare que les autres personnages.

Et, là-dessus, tous détalaient en riant à qui mieux mieux.

o o o

Les trois grands Flamands furent donc conduits au bloc, et, peu après, furent pendus pour avoir voulu apprendre le français.

La mendiante l'avait prédit !

Et voilà ce qu'on raconte au pays de Crochte, en Flandre " Ia."

LEON LECONTE.

Un sage ministre

Le cheval favori de l'empereur Tsi étant mort de négligence d'un palefrenier, l'empereur en colère voulut percer cet officier de son épée. Le mandarin Yen Tse para le coup en disant :

—Seigneur, cet homme est incertain du crime pour lequel il doit mourir.

Eh bien ! fais-le lui connaître.

—Ecoute, scélérat dit le ministre, les crimes que tu as commis. D'abord, tu as laisser mourir un cheval que ton maître avait confié à tes soins ; ensuite tu es cause que notre prince est entré dans une telle colère qu'il a voulu te tuer de sa main ; enfin, tu es cause qu'il a été sur point de se déshonorer aux yeux de tout le monde en tuant un homme pour un cheval !

—Qu'on le laisse aller, dit aussitôt l'empereur.

Bonne reponse

Voltaire et Piron, les rivaux en esprit, ne s'aimèrent jamais beaucoup.

Un jour Piron était à sa fenêtre. Il voit arriver Voltaire qui va sans doute entrer chez lui. Vite, il descend pour l'aller recevoir. Mais on n'avait pas sonné. Tout de même, Piron ouvre la porte. Sur cette porte, Voltaire avait écrit : JEAN F... et rapidement était parti. Piron efface le mot ; puis à quelques jours de là, fait la toilette et va cérémonieusement chez Voltaire, fort surpris de le voir arriver en si belle attilage.—Vous ici ! Piron, lui dit il, que me voulez-vous ?— Mais, mon cher ami, n'êtes-vous donc pas venu me voir, ces jours derniers ; j'ai trouvé " votre carte " sur ma porte. N'est-il pas alors tout naturel que je vous rende ma visite !

o

Formation du jugement des enfants

Ce qui manque surtout chez l'homme, c'est le jugement, je veux dire un jugement droit.

Que de jugements sont entachés d'erreurs !

Et la cause ?

Je la trouve dans la formation première qui a manqué de base. On a peut-être appris à l'enfant beaucoup de choses, mais on n'a pas cultivé son jugement.

Il faut habituer l'enfant, si jeune qu'il soit, à bien observer.

A chaque occasion qui se présentera, on l'amènera à énoncer lui-même les qualités et les défauts d'un objet, son usage, etc.

On entrera avec lui dans le détail des choses ; on écoutera ses appréciations, on les rectifiera s'il y a lieu. Plus tard, quand il sera apte à percevoir les choses abstraites, on lui fera apprécier les faits dont il aura été témoin.

Prenons deux exemples :

Le petit voisin a frappé un de ses camarades. De ce fait, on peut tirer des principes et déduire des conclusions.

On demandera à l'enfant :

Peut-on frapper ses petits compagnons ? Est-ce beau ? Les enfants gentils font-ils cela ? Qui défend de frapper de la sorte ? Que penses-tu de cette action ?

On amènera ainsi l'enfant à porter un jugement droit sur l'acte du jeune pétulant.

Autre exemple :

L'enfant est tombé d'une table sur laquelle il était monté et s'est blessé à la main : il pleure.

On lui dira : Pourquoi pleures-tu ?.. A qui la faute si tu es tombé ? Est-ce à toi ou à la table ? Pourquoi ? As-tu bien fait de monter sur la table ?

L'enfant en arrivera tout naturellement à se désigner comme coupable et son jugement sera logique.

TH. SIMON.

La terre se fait vieille

Les textes hindous et chinois, reculent à prés de deux cents siècles l'apparition de notre globe. La géologie a, de nos jours, formidablement reculé la formation de l'écorce terrestre, et c'est par centaines d'années que nos savants comptent les diverses périodes géologiques qui ont bouleversé la surface de la terre.

Un savant anglais M. R. J. Strutt, vient par une méthode, semble-t-il, fort précise, de déterminer l'âge de certains minéraux, de certaines roches éruptives, en recherchant la quantité d'hélium qu'ils renferment depuis les temps les plus reculés.

En analysant des échantillons de "zircon" receuillis dans les régions volcaniques d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, M. R. J. Strutt a trouvé que des basaltes l'Auvergne, de l'époque tertiaire n'avaient que 6,270,000 années d'âge alors que des syénites de Norvège dépassaient 54 millions d'années, et que des terres bleues diamatifères de kimberley, en Afrique australe, atteignaient l'âge respectable de 320 millions d'années.

Le record de l'ancienneté est détenu par une roche archèene receuillie dans la province d'Ontario, au Canada, et qui compte au moins 922 millions d'années.

Il semble donc bien certain, et les chiffres donnés par M. Strutt ne peuvent être qu'inférieurs à la réalité, que la terre est vieille d'au moins 700 millions d'années..

o

Indicateur de Morinville

CONSEIL DE VILLE : Maire, Omer St-Germain ; Conseillers : H. Boissonnault, A. E. Gagnon, E. P. Gadoury, A. E. Laporte, D. Tellier, E. H. Ward ; Secretaire-Trésorier : Arthur Lambert.

JUGES DE PAIX : O. N. Lavallé, E. H. Ward.

OFFICE POUR TIMBRES DE LOI : L. Lemire.

MAITRE DE POSTE : O. N. Lavallé.

BAILLI : N. Hittinger.

POLICE MONTÉE : J. Rockwell.

CONSTABLE : A. Lavoie

AVOCAT : O. St-Germain.

MÉDECIN : A. A. Ferguson.

MAGASINS GÉNÉRAUX : Morinville Store Co., H. Boissonnault, gérant ; P. S. Gaudette, E. H. Ward.

HARDES FAITES ET MERCERIES : J. A. Loiseau.

PHARMACIE : J. A. Hamilton.

RESTAURANT ET EPICERIE : Roy & Frère.

TAILLEUR : B. Wilson.

MODISTES : Madame A. Brissette, Madame Duval.

AGENTS D'IMMEUBLES : Alfred Denis, Clark & Robson.

BANQUE ROYALE : J. D. Hamilton, gérant. M. R. Trottier, employe français.

BEURREKIE : Noé Beaupré.

AGENTS DE MACHINES AGRICOLES M. Bernier, M. Krauskopf

INGENIEURS-MECANICIENS : Laporte & Vandal.

FORGERONS ; T. Maisonneuve, A. Montpellier, Krauskopf & Frère.

BOIS DE CONSTRUCTION : Morinville Lumber Co.

OUVRIERS ENTREPRENEURS : Maheu & Brissette, A. Lavoie, J. Caron, WmMcdonald.

BOUCHERS ; Forget & Gadoury, J. Cousineau.

BOULANGER : B. Croizetière.

ENCANTEUR : A. Riopel.

CELLIER : C. A. Beauvais.

BUANDERIE : Wha Lee.

BARBIERS : M M, Béchard, Desjardins et Fournier.

HOTELS : Morinville Hotel, Alberta Hotel, Victoria Hotel.

MOULIN A SCIE : T. Gibault.

MOULIN A FARINE : C. Gillespie.

SALLE DE BILLARD : O. Guay.

HORLOGER : A. Billo.

CHARRON : A. Brochu.

MAISON DE PENSION : D. Tellier.

ECURIES DE LOUAGE : Jos. Perras jr, A. Levasseur, O. Lamarre.

CHARRETIER N. Meunier.

Les soldats Canadiens-français a Londres

Vendredi soir, alors que nous étions encore sous l'impression du spectacle merveilleux qui venait de se dérouler sous nos fenêtres, nous vîmes entrer tout effaré dans la salle de rédaction le groom anglais du "Courrier de Londres":

—"A French soldier is waiting down stairs."

—"Yes, a French soldier !"

Et le brave garçon n'eut pas accentué ces paroles avec plus d'énergie pour nous annoncer l'invasion des Barbares eux-mêmes.

Cette visite inattendue d'un soldat français n'avait cependant pour nous rien que de très naturel, puisque nous savions qu'il en était venu un certain nombre de Paris pour assister au couronnement.

Mais quelle ne fut pas ma stupéfaction en descendant à l'imprimerie, de trouver nos amis linotypistes, Martin et Schaeffer, en compagnie d'un sergent colonial anglais à l'allure vraiment martiale sous son bel uniforme écarlate.

Avec l'accent "augural et lent" des paysans de la haute Bretagne notre visiteur s'expliquait :

Je suis un des volontaires canadiens venus ici pour le couronnement ; depuis quinze jours, je ne savais pas où me jeter pour parler français ; j'ai voulu en suivant la procession, que vous aviez là toute une grande maison française, et c'est pour cela que je suis venu.

Sous une pluie torrentielle, nous nous dirigeâmes à pieds vers le quartier français, aucun véhicule n'était admis ce soir-là à traverser les ponts de la Tamise, non plus d'ailleurs que Whitehall, Trafalgar Square, ni le Strand où se pressait malgré l'orage une foule absolument compacte.

Après de longs détours nous arrivâmes cependant à Leicester Squarr, dans un modeste restaurant français, nous pûmes évoquer tout à notre aise le grand pays d'outre-mer ou quinze mille Français maintiennent depuis cent cinquante ans la suprématie de notre langue, de notre pensée de nos vieilles traditions.

Notre ami, le sergent canadien Tremblay, ignore complètement la langue anglaise, quand on l'écoute, on a l'impression singulière d'entendre parler un paysan d'autrefois un villageois français du dix-septième siècle. Il nous raconta quelques incidents ignorés de la grande lutte que soutinrent les Canadiens pendant soixante et quinze ans pour obtenir leur indépendance.

Il finirent par la conquérir en fait, puisque l'Angleterre leur accorda un gouvernement autonome qui peut être considéré comme le modèle des constructions libérales.

Actuellement les Canadiens, tout en gardant une fidélité inébranlable, une affection vraiment filiale à leur patrie d'origine, sont de loyaux citoyens très attachés à la métropole anglaise. Ils ont leur armée qui peut, en 48 heures, mobiliser 150,000 hommes, leur marine déjà puissante et leur organisation intérieure absolument indépendante. Ils ignorent presque toutes les tribulations auxquelles sont assujettis les habitants des "anciens pays," car c'est ainsi qu'ils désignent habituellement les contrées de notre vieille Europe. Ils comprennent beaucoup mieux que nous ce que signifient ces trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité, que nous avons gravés un peu ironiquement sur nos monuments publics ; eux se contentent de les avoir graver au fond de leurs cœurs.

Le sergent Tremblay, qui est cultivateur dans la province de Québec, nous parle beaucoup de l'agriculture canadienne et des industries qui s'y rattachent, il nous explique pour quelle raison les grèves sont très rares et de courte durée ; la première de ces raisons c'est que le pays n'est pas accablé d'impôts, car les fonctionnaires y sont nombreux ; il s'ensuit un état de prospérité dont nous nous faisons difficilement une idée ; des lois très équitables régissent les populations ; celles qui concernent les grèves industrielles prévoient toutes les questions qui peuvent diviser les employés et les patrons, et, dans la plupart des cas, cette loi sait les résoudre à la satisfaction de tous.

Comme l'un de nous lui demandait si la trop célèbre "chasse au renard" était connue et aussi pratiquée là-bas, le sergent canadien nous regarda surpris, en se méprenant sur la signification de ces mots il nous répondit : "Je croyais que vous n'aviez pas de renards dans les vieux pays, puisque c'est à vous que nous envoyons tous ceux que nous tuons là-bas, surtout les renards bleus ou noirs dont la peau se vend jusqu'à $150."

Le surlendemain, nous nous présentions au camp des coloniaux à Chelsea, pour inviter tous les soldats canadiens français à venir dîner avec nous un soir, sans cérémonie. Leur commandant, le major Roy, se montra très touché de notre démarche et nous dit combien il regrettait de ne pouvoir accepter pour lui-même et pour les autres officiors notre simple et cordiale invitation. Mais il ne voyait aucun inconvénient, au contraire, à ce que ses hommes l'acceptassent. Ces derniers nous reçurent comme des frères et nous l'oublierons jamais les instants délicieux que nous avons passés sous les tentes. Ce jour-là, comme l'avant-veille et les jours suivants, il nous a semblé bien souvent que nous vivions dans un rêve.

La langue, les pensées et les sentiments de tous ces fils de la France lointaine sont restés les mêmes que ceux de nos arrière-grands-pères. Ce n'est pas qu'en aucune façon leur civilisation soit en retard sur la nôtre ; ce n'est pas non plus qu'ils ne soient pas au courant des inventions modernes et des plus récentes découvertes de la science moderne, ni de tous les derniers chefs-d'oeuvre de notre littérature ; mais leur âme est restée aussi simple, aussi belle, aussi jeune que l'âme de nos aïeux ; ces hommes ont su adopter tous les bienfaits de la civilisation sans en subir les tares. Ils forment là-bas une famille solidement unie où revient toujours les traditions, toutes les vertus héroïques de notre race ; et rien n'est plus réconfortant, pour nous Français, que de passer quelques heures au milieu de ces braves gens qui ont su triompher de tant d'hostilités et rester malgré tout, par la pensée, par le genie et surtout par le coeur de véritables fils de la France.

THOMAS GRINGOIRE,
("Le Courrier de Londres.")

—o—

Un dirigeable en 1834

"L'intermédiaire des curieux" a retrouvé le prospectus d'un dirigeable, "l'Aigle", qui devait le 17 août 1834, partir du Champ de Mars pour gagner Londres en deux heures. Le lyrisme de ce prospectus est, à lui seul une curiosité ; mais l'aérostat lui-même ne manquait pas d'intérêt.

Mesurant quarante mètres de long sur quinze de hauteur, il avait la forme d'un poisson ou d'un monstre marin. Gonflé de gaz hydrogène, il contenait, à l'intérieur, une seconde enveloppe, où l'on pouvait, à l'aide de pompes, comprimer ou raréfier l'air pour le faire monter ou decendre. A ses extrémités, deux grandes roues à ailettes devaientservir à le diriger. Il n'est point question de moteur, ce qui laisse à penser que, pompes et ailettes, tout était actionné par les navigateurs, réduits à la seule force de leur bras.

La nacelle, en osier, était décrite comme une merveille de luxe, étant garnie de petits bancs. On donnait les noms des audacieux aéronautes, dont deux, MM. Lenox et Edan, seraient accompagnés de leurs courageuses femmes.

Le ballon avait été construit et gonflé en face du pont des Invalides. On eut mille peines à le traîner jusqu'au Champ de Mars d'où il devait partir. Au Champ de Mars, il ne réussit à s'élever : la foule furieuse le mit en pièces. "L'Aigle" n'en offrait pas moins quelques dispositifs qui ont été repris avec succès.

—o—

LE JARDINIER

C'est un joli métier que celui-là très sain, suffisamment lucratif, et dont la bonne renommée n'a jamais été compromise dans les violentes grèves et les séditions. Les jardiniers sont des pacifiques, des sages. Ou voyez-vous qu'ils aillent perdre leur temps à faire des discours, et surtout à en écouter ? Quand les a-t-on rencontrés dans les rues, promenant des drapeaux qui n'ont rien de national, des chansons qui n'ont rien d'harmonieux, des idées qui n'ont rien de fraternel ! Ils ne figurent pas, cela doit se dire à leur honneur, dans les comptes-rendus des mauvaises journées de la France.

Jardiniers-fleuristes, ont mieux à faire, ils ont leur vie à gagner, en propageant, en vulgarisant un des grands biens de ce monde, qui est la fleur. Ils fleurissent nos fenêtres, et l'étage le plus haut est souvent le mieux fleuri ; ils fleurissent nos rues, nos tables, nos boutonnières et nos corsages, nos chapeaux quelquefois, et les petits jardins que les villes nous permettent d'avoir ; ils fleurissent aussi les grands jardins qui sont à tout le monde, où chacun peut admirer, et respirer, et méditer, s'il lui plait, des fleurs si belles et si choisies, que les rois n'en ont pas de plus superbes. Que deviendrions-nous sans eux, dans les villes, si nous n'avions devant nous que de la poussière, des pierres, du fer, et des hommes, sans un brin de verdure qui nous rappelle qu'il y a de la nature autour de l'artificiel, et qu'il y a le silence autour du bruit ?

En vérité, le monde ne saurait se passer de fleurs, surtout le monde qui vit à l'étroit et qui souffre. Avez-vous remarqué les acheteuses de bouquets de violettes, de piquets d'œillets et de réséda, quand les marchandes passent dans les rues de Paris, poussant les petites voitures à bras ? Ce sont des ouvrières, qui se priveront d'un dessert, tout à l'heure, à l'heure, à cause des deux sous qu'à coûtés le bouquet des jeunes femmes qui sont loin d'être grandes dames, des ménagères, des vieilles toutes ridées, fanées et assurément, peu gâtées par la fortune. Elles emportent le même bouquet dont il y a tant de douzaines dans la voiture et elles ont toutes un geste de tendresse pour cette pincée de feuilles et de corolles, de couleurs et de parfums qui est de la vie, et de la vie jeune, élégante, exquise, fragile et émouvante, ajoutée à la leur.

L'ouvrière mettra les violettes dans un verre, sur la table de travail elle imaginera un avenir ; la jeune femme les laissera se faner à son corsage, et sentira que c'est bien, et qu'il y a une harmanie de plus ici-bas ; la vieille les gardera dans l'ombre, et trouvera une douceur à voir ces petites créatures, qui ne se détournent point d'elle parce qu'elle est vieille, et qui lui donnent leur fraicheur, leur parfum, leur éclat sans les retirer et les diminuer, comme tant d'autres douceurs se retirent et diminuent. Personne ne saurait dire ce que les fleurs ont éveillé de pensées heureuses dans les âmes. Elles sont des associées et des amies. Elles sont une forme de notre adoration, quand nous ornons les églises avec des gerbes ou que les enfants dans les processions, effeuillent des roses. Elles suivent, avec nous, nos morts, et veillent un peu de temps sur les tombes, plus que nous-mêmes.

RENÉ BAZIN.
De l'Académie française.

Elections federales

Le Star, de Toronto, en repassant en revue la situation politique donne les statistiques suivantes sur les probabilités des prochaines élections dans Ontario.

Comtés assurés aux libéraux, 24.

Comtés assurés aux tories, 24.
Douteux pour les libéraux, 12
Douteux pour les tories, 26.

En commentant ces statistiques, le Free Press d'Ottawa dit que jamais, depuis 1896, les libéraux ne sont allés en campagne électorale avec une plus brillante perspective.

Les fortes sommes d'argent souscrites par les adversaires de la réciprocité ne causent aucune inquiétude.

Le beurre et le fromage

Tout le monde sait aujourd'hui que les exportations de blé et de farine aux Etats-Unis diminuent graduellement en conséquence de l'augmentation rapide de la population. Il viendra un jour, surtout si le mouvement de la campagne vers les villes continue où il deviendra nécessaire pour les Américains d'importer du blé et de la farine du Canada.

Le même état de chose existe en ce qui concerne l'exportation du beurre et du fromage du port de New-York. C'est un fait qui resort du compte rendu de la "Montréal Gazette" sur le commerce rendu de Montréal en 1910 en rapport avec les exportations de New-York depuis 1888. Si l'on veut consulter le "Statiscal Abstract of United States de 1909" on constatera que la diminution dans la valeur de l'exportation du fromage et du beurre s'est fait sentir non seulement dans le port de New-York, mais dans tous les Etats-Unis en général.

Dans l'espace de dix ans, (1900-09) l'exportation du beurre est tombée de 18,260,000 à moins de 6,000,000 de livres, et le fromage de 48,000,000 à 7,000,000 de livres Nous sommes donc autorisés à croire qu'avant longtemps nos voisins trouveront à leur avantage d'acheter au Canada des quantités considérables de beurre et de fromage.

L'impôt americain sur le beurre et le fromage est de 6 cents la livre L'impôt canadien sur le beurre américain, de 4 cents et sur le fromage américain, de 3 centins. A plusieurs endroits sur la frontière entre l'Atlantique et le Yukon le beurre et le fromage américain pénètrent dans le Canada ; nous réussissons aussi quelques fois à introduire de petites quantités de ces produits de l'autre côté des lignes L'échange entre les deux pays est très limité et cela est dû aux impots qui arrêtent l'élan du commerce.

Chaque fois que le tarif américain a été abaissé, les produits de nos fermes ont été en grande demande et nous en avons expédié de quantité incalculables.

Récemment le Congrès consentait à une diminution de tarif sur les crême canadiennes : les exportations ont alors pris un développement considérable.

D'après le rapport du Département de l'Agriculture pour l'année 1910, nos cultivateurs ont vendu aux américains de la crême au montant de $1,700,000 malgré l'impôt de cinq centins par gallon. C'est-à-dire que le fermier canadien trouvait plus d'avantages à expédier sa crême de l'autre côté des lignes même en dépit de l'impôt, que de la vendre à l'industriel canadien qui la convertissait en beurre pour la consommation locale ou pour l'exportation anglaise.

Avec la nouvelle entente douanière, la crême, le lait, le beurre et le fromage sont sur la liste des produits qui seront admis en franchise.

Sans crainte de nous tromper, nous pouvons dire que l'exportation de ces produits augmentera dans des proportions surprenantes et que nous aurons tout à y gagner.

Règle générale le prix du beurre et du fromage de qualité supérieure est plus élevé de l'autre côté de la frontière qu'au Canada ou en Angleterre. Ceci peut être facilement constaté par les fluctuation des marchés.

o

Vos vaches vous donnent-elles de bons produits ?

Sur 2,400 vaches dont la production a été contrôlée le mois dernier par les membres des Sociétés de Contrôle de l'Ontario, 895, soit plus d'un tiers du nombre total, ont donné des rendements de plus de 1000 livres de lait et de 33 livres de gras de beurre en un mois. Bien des vaches ont donné plus de quarante livres de gras. Mais nous avons aussi trois ou quatre sociétés dont les vaches ont une moyenne de production de moins de 25 livres de gras. Si nous évaluons le gras de beurre à 20 centins la livre seulement on voit que les bonnes vaches gagnent $3 de plus par mois que les mauvaises. Multiplions cette moyenne par une période de lactation de 10 mois et nous constatons que le revenu de ces vaches présente un écart de $30 par saison.

Ces écarts surprenants ne sont mis en lumière, pour jeter l'alarme parmi les propriétaires que lorsque ceux-ci se mettent à peser leur lait régulièrement et à en faire l'épreuve. Si les vaches sont jugées avec droiture et sous un aspect général, (selon leur production entière et satisfaisante, et non pas seulement par un bien faible aperçu de la pesée d'un jour ou même d'une semaine.) on ne gardera dans le troupeau que celle qui rapportent un profit satisfaisant. Dans un troupeau laitier bien sélectionné, dont toutes les vaches sont là parce qu'elles ont prouvé qu'elles étaient avantageuses, on ne constate pas des écarts aussi grands que ceux dont nous venons de parler. Il n'est plus de cultivateur qui puisse se dispenser de contrôler le rendement de ses bêtes.

Contre les insectes

En été, les animaux sont exposés aux piqûres des mouches et des taons qui les tourmentent Il y a divers moyens de les préserver de ces malencontreuses bestioles.

On peut employer l'huile de laurier dans les étables ; on en induit les boiseries, les portes et les fenêtres.

Dans les pâturages, on protège les animaux en passants sur les régions du corps que les insectes piquent de préférence, une barbe de plume trempée dans un mélange composé par moitié d'huile de Colza et d'huile de cade.

Pour les chevaux, on emploie une solution de 20 grammes d'aloès dans deux litres d'eau.

Le matin et à midi, on trempe une brosse à pansement dans cette solution et l'on frotte les animaux aux endroits les plus attaqués.

Ce dernier procédé a l'avantage de ne pas encrasser le poil.

On peut aussi mouiller l'animal avec un éponge trempée dans une solution de 10 grammes d'acide phénique pour un litre d'eau.

Les émulsions de jus de tabac (un litre pour 40 litres d'eau), les feuilles de noyer, d'assa-fœtida, l'emploi d'une poignée de feuilles de laurier dissoute dans un kilo de saindoux dont on frotte avec un chiffon de laine dans le sens du poil, tout le corps de l'animal au moment de le mener au travail donnent de même, de bons résultats.

(LE TEMPS)

o

Le Status de notre marine

(TEXTE OFFICIEL DU RAPPORT DE LA CONFERENCE DE LONDRES

Clause 1.— Le service naval et les forces du Dominion du Canada et de l'Australie seront exclusivement sous la direction de leur gouvernement respectif.

Clause 3.— Les navires de chaque Dominion hisseront à l'arrière le pavillon blanc, symbole de l'autorité de la Couronne, et à l'avant le pavillon du Dominion auquel ils appartiennent.

Clause 4.— Les gouvernements canadien et australien auront leurs stations navales particulières tel que convenu et déterminé de temps à autre.

Clause 16.— En temps de guerre, quand un Dominion aura mis à la disposition de l'amirauté anglaise une partie de sa marine de guerre ou toute cette marine, les navires formeront partie intégrale de la flotte anglaise pendant toute la durée de la guerre.

Ces textes parfaitement clairs établissent, hors de tout doute, l'autonomie de la marine canadienne, et sont une réponse intégrale aux objections et aux attaques des nationalistes.

Ils reconnaissent le contrôle du Dominion sur sa marine, ils admettent un drapeau, ils définissent sa zone de surveillance, et ils stipulent que cette marine ne passera au service de l'amirauté, en temps de guerre, que quand le Dominion en aura ainsi disposé.

Le parti conservateur n'a pas de chef

Ottawa 8.— Les libéraux du comté de Wright se sont organisés en vue des prochaines élections. L'assemblée a eu lieu à Hull, à la salle Charbonneau. Trop petite pour contenir tous ceux qui s'étaient rendus à l'appel des organisateurs, et a été la plus enthousiaste tenue depuis longtemps à Hull.

Plusieurs discours ont été prononcés, entr'autres par M. E. Devlin, député du comté de Wright, Dr Fontaine, Dr Isabelle, M. H. A. Fortier, etc.

M. Devlin, dans un joli discours prononcé en francais s'est proclamé fortement en faveur de l'enseignement bilingue dans nos écoles il a déploré le fait qu'il existait des malentendus dans certains milieux sur la question de nationalité et a rappelé que luimême était un ancien élève des écoles bilingues, dont l'existence en Canada, a-t-il dit, est absolument nécessaire.

Les remarques de M. Devlin ont été saluées par des applaudissements enthousiastes, mais le point saillant de l'assemblée a été le discours de l'échevin Larose. M. Larose a été jusqu'à ce jour, un des chefs conservateurs les plus en vue de Hull, or ce soir, il a déclaré qu'il désertait son parti parce qu'il n'avait pas pour chef le plus grand homme de l'empire.

M. Larose a ajouté qu'il avait honte de ceux qui dénigraient Sir Wilfrid Lauaier et lui lançaient à la face les pires injures.

Tous les orateurs ont fait l'éloge du député actuel, M. Devlin, dont la popularité dans le comté ne fait qu'augmenter, si l'on en juge par l'assemblée de ce soir.

M. Devlin, cela ne fait aucun doute, sera choisi à l'unanimité par la convention libérale, mais il a insisté pour que cette convention ait lieu de façon à ce qu'il n'y ait pas de malentendu quant au candidat qui représentera le parti aux prochaines élections

Nos Lecteurs voudront bien se rappeler que

l'Exposition d'Edmonton

aura lieu la semaine prochaine,

les 15, 16, 17, 18 et 19 Aout

Qu'on s'y rende en foule ! Pour plus amples details, voir l'annonce en 3e page

PAGE LOCALE

M. Hamilton, gérant de la Banque Royale est parti pour une vacance de trois semaines à Edmonton. M. Sampson, d'Edmonton le remplace dans ses fonctions.

Mr Aylword de la Banque Royale est revenu d'une vacance de quinze jours à Edmonton et au lac du Diable.

M. H. Aquin, de Hay Creek était de passage à Morinville cette semaine.

Encore un pionnier qui nous laisse. M. N. Brissette, d'Edmonton qui après s'être acquis une heureuse aisance s'en retourne dans Québec. M. Brissette était de Morinville avant de s'établir dans Québec. M. Brissette était de Morinville avant de s'établir à Edmonton. Comme il le dit lui-même, il était un enfant du premier lit. Il est arrivé avec le premier contingent amené par le curé Morin, il y a 20 ans. M. H. Brissette est accompagné de sa famille.

M. et Mme Bernard, de St-Albert, étaient à Morinville dimanche.

Voulez-vous savoir pourquoi le C. N. R. a eu tant de retards la semaine dernière ? C'est que l'ingénieur et le chauffeur avaient reçu l'ordre de ne plus fumer. Or comme ces derniers avaient coutume de fumer à chaque trajet une pipe de l'excellent tabac Canadien de chez J. A. McNeil, cet ordre les a mis dans une telle désolation qu'ils en négligèrent les détails de leur service. A cette nouvelle les autorités changèrent d'idée. Bien plus ils ont condamné une immense provision de tabac Canadien, pour tous leurs employés, chez J. A. McNeil, 243 Jasper Ouest, Edmonton, Alta.

M. L. Boissonnault, de Rivière-Qui-Barre, était à Morinville, mercredi, a l'occasion des noces d'argent de son bon vieil ami M. A. Riopel.

Mme I. Sherbrock, de Tofield, est en visite chez sa mère et chez sa sœur, Mesdames C. Chevalier et J. E. Chevigny.

On a commencé les travaux à l'Arsenal de Morinville. Il sera situé dans le carré derrière les écuries de M. Levassenr. $10,000 seront dépensés pour cette bâtisse qui promet d'être une des plus belles de Morinville.

M. Oscar Tessier, d'Edmonton a passé quelques jours à Morinville.

La retraite des prêtres pour le diocèse de St-Albert doit commencer demain à St-Albert.

M. le curé Ethier et le Révd. P. Laus nous ont laissé pour faire cette retraite.

Que les grâces de Dieu leur soient propices.

Les Révds P.P. Philippot et Ladet sont arrivés pour remplacer nos pasteurs durant la retraite de ces derniers.

Noces d'argent

M. et Mad. Aristide Riopel fêtaient mercredi le 25ème anniversaire de leur mariage. Tout Morinville était en liesse. Les drapeaux français flottaient au haut des mâts et la joie rayonnait sur toutes les figures. Toute la journée un soleil éclatant illuminait la fête de sa clarté joyeuse.

A dix heures il y eut grand' messe. Les jubilaires escortés par une longue suite de parents et d'amis firent leur entrée dans l'église décorée pour la circonstance, le Rév. P. Laus officiait avec M. le curé et M. Desroches comme diacre et sous-diacre. Les servants étaient les deux neveux jumeaux des jubilaires Armand et Arthur Riopel. M. et Mad. C. Lajoie, M. et Mad. Jos. Houle, assistés de M. J. Riopel et B. Croisetière étaient les quèteurs d'office.

Le sermon de circonstance fut donné par M. le Curé Notre dévoué Pasteur fit passer toute son âme d'apôtre et de patriote dans cette allocution vibrante, qui émut visiblement les jubilaires et les nombreux auditeurs.

Il rappela les débuts de la colonie française à Morinville, dont M. et Mad. Riopel furent les premiers pionniers, puisqu'ils y furent conduits par le Rév. Curé Morin. Puis il fit remarquer en des paroles innoubliables et d'une grande éloquence, le rôle providentiel de ceux qui les premiers sont venus ici. "Vous êtes venus accomplir la mission française et catholique, vous avez répété à trois siècle de distance, dans les plaines de l'Ouest le geste historique et glorieux de nos ancêtres parti de la vieille France pour établir le règne du Christ et de a race française en Amérique." Comment remplir cette mission, ajouta-t-il, par le travail, la conservation de votre foi et le bon exemple. Et M. le Curé termina en parlant sur ces trois moyens de remplir ici la mission donnée par Dieu aux Canadiens-Français. Ce sermon fit grande impression. Mad. Arthur Lambert avec le talent et la force qu'on lui connait chanta à l'Offertoine un Ave Maria qui fut fort goûté.

Voici les noms des notables remarqués à la cérémonie religieuse: Le personnel du "Progrès" au complet; M. le Maire St-Germain et Mad. la Mairesse.

M. et Mme P. Dupuis, M. et Mme J. Pallier, M. et Mme H. Maheu, M. et Mme B. Croizetière, M. et Mme T. Houle, M. et Mme E. Loiseau, M. et Mme A. Brissette, M. M. Laurence, M. et Mme F. Morin, M. et Mme J. Boisvert, M. et Mme V. Ethier, M. et Mme Gagner, M. et Mme F-X. Gauthier, Mesdames J. A. Nantel, L. Boissonnault, Verrier, L. Perras, Jos. Perras, E. Guay, E. Gadonry, D. Rivest, A. Desautels, J. Bernier, O. Lamarre, Aug. Forget, M. A. Riopel et Melle McMan, Melles E. Laurence, P. Renault, R. Houle, A. Gibault, Desroches, Croizetière, Cuny, M. Fontaines, Garon, Hittinger, Boissonnault, Mme T. Gibault, M.M. J. Cousineau, H. Boissonnault, N. Brissette, Nap. Rivest, Hepler, D. Tellier, A. Beauchamp et une foule d'autres dont nous oublions les noms.

Le midi et le soir des banquets furent donnés à la résidence des jubilaires. Des adresses furent présentée par Ls Boissonnault de Rivière-Qui-Barre et J. Riopel. Des discours furent prononcés par M. A. Riopel, M. le Curé Ethier, M. Omer St-Germain, M. le Curé Normandeau, M. C. Lajoie, M. le Curé Gauthier.

Dans la soirée il y eut dance, musique et chant. Bref on s'amusa ferme jusqu'au petit jour et tous se séparèrent heureux de leur plaisir et du bonheur des jubilaires. A ces derniers le "Progrès" offre ses félicitations et ses souhaits de bonheur et de nouveaux succès.

LES LENDEMAINS

Après le couronnement du roi d'Angleterre, un journaliste londonien à eu l'idée de rechercher ce qu'était devenu le jenne Sipido, ce gamin anarchiste qui naguère avait conquis une fâcheuse célébrité par son attentat contre Edouard VII en Belgique, à la gare de Schaerbeek.

Le jeune révolutionnaire a aujourd'hui vingt-sept ans et n'est plus révolutionnaire du tout. Il s'est marié il y a deux ans après avoir accompli son service militaire et il est père d'une jolie fillette qui fait sa joie.

Interrogé sur ses opinions politiques, il répondit que s'il en avait une ce serait la tranquillité et il cita en exemple plusieurs de nos syndicalistes devenus les uns bourgeois, les autres patrons, les autres marchands de vin, etc

—o—

L'homme, mes chers amis, a été fait pour travailler comme l'oiseau pour voler et la raison pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres, ayant en cela et beancoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres.

Il est bien rare de trouver un homme qui ait toutes les qualités du commandement. Les uns pèchent par faiblesse, les autres par dureté ; les uns souffrent du pouvoir, les autres en jouissent trop et sans assez de ménagement ; les uns condescendent trop aux conseils, les autres sont portés du côté opposé, dès qu'on leur donne un avis.

—o—

PERDUS.—Près de chez M. Michel Racine à Pickardville, deux juments, une grise, âgée de 4 ans, étampée J. H. sur l'épaule droite pesant 1 100. Une brune, 4 ans, 4 pattes blanches et front blanc, $15.00 de récompense à quiconque trouvera ou donnera des informations à JOS. HOULE, Morinville, ou M. MICHEL RACINE, Pickardville, Alta.

M. James A. Mulligan, d'Edison, Alta, se propose d'avoir une salle de billard et de pool à Clyde, dès que le Chemin de Fer y passera. On pourra s'y procurer des boissons douces, des fruits, des cigares et du tabac.

M. Mulligan connait bien ce genre d'affaires puisqu'il s'en est occupé avec grand succès, à Vancouver, C. B.

Un barbier de premier ordre sera attaché à l'établissement. Une visite est sollicitée.

Avis Public

REGLEMENT

Proposé par H. Boissonnault, secondé par A. E. Gagnon :

A) Que la somme de $15,000.00 soient empruntée pour les travaux permanents tels que : l'érection d'un Hôtel-de-ville, la construction des trottoirs, le nivellement des rues, le creusage des fossés, etc. ;

B) Pour un terme de 20 ans, remboursable en vingt paiements égaux, annuels et consécutifs, principal et intérêt.

C) Que le montant d'évaluation de toute la propriété imposable suivant le dernier rôle d'évaluation revisé est de $121,385.00.

D) Que le montant de la dette existante est de $2,677.50.

E) Que le vote des contribuables sur cette question d'emprunt soit pris le vendredi, 11e jour d'août, de 2 hrs p.m. à 5 hrs p.m dans la salle paroissiale, et que le Secrétaire-Tresorier de la ville agira en cette circonstance comme Officier-Rapporteur.

Adopté à l'unanimité.

ARTHUR LAMBERT, Sec.-Trés.

Morinville, 25 juillet 1911.